

# SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Une valeur qui se traduit en actes

Privilégier la promotion de la santé et le bien-être des salarié·e·s, doit être une préoccupation des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Les dirigeant·e·s de petites structures employeuses ont bien conscience de l'importance d'une démarche de prévention: enjeux humains, enjeux liés à l'organisation, enjeux économiques... **Et pourtant**, les mêmes réserves reviennent souvent.

Nous ne savons pas où aller chercher l'information et les conseils appropriés ; avec quels accompagnements nous pouvons avancer !

Notre problème, c'est de ne pas disposer de moyens financiers suffisants !

Nous n'avons pas de responsable des ressources humaines et les compétences en interne sont insuffisantes !

Nous remplissons le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels, car nous y sommes tenus, mais après il ne sert plus !

Cela va demander du temps, et nous n'en n'avons pas !

Nous ne savons pas par quel bout commencer, cela nous apparaît très lourd !

Une brochure pour enlever les doutes, pour vous mobiliser et vous donner l'envie d'agir, même par petits pas !



DES STRUCTURES ASSOCIATIVES  
ONT COMPRIS L'INTÉRÊT  
ET SE SONT LANCÉES.

## POURQUOI PAS VOUS ?

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

Des modifications dans l'organisation, des injonctions réglementaires, des moyens techniques, humains et économiques contraints, des horaires atypiques, un travail morcelé, la transition numérique... autant de facteurs qui peuvent porter atteinte à la santé et qui impliquent d'agir le plus en amont possible sur les conditions de réalisation de l'activité.

L'activité de ma structure  
repose avant tout sur des  
femmes et des hommes

« Nous nous reconnaissons en tant que Fédération d'éducation populaire dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire car nous partageons sa valeur fondamentale, la primauté de l'humain sur le capital. C'est dans cet esprit que je me suis engagé dans la prévention des risques professionnels, car j'ai conscience que l'activité de ma structure repose avant tout sur des femmes et des hommes. Et je sais combien l'amélioration des conditions de travail est profitable à la fois au développement des personnes et au bon fonctionnement de la structure. »

Raymond Jégou, Délégué Régional de la Fédération des Centres Sociaux & Socioculturels de Bretagne (FCSB)

C'est un sujet qui  
vaut le coup qu'on  
y prête attention

« La santé au travail peut sembler un sujet bien éloigné de nos préoccupations quotidiennes, tant notre rapport au travail baigne dans des notions d'efforts et de contraintes. A cela s'ajoute, pour beaucoup de nos salarié-e-s, des situations précaires, fragiles ou subies. Si la prévention des risques professionnels apparaît comme lourde à porter, c'est un sujet qui vaut le coup qu'on y prête attention, car il s'agit, ni plus ni moins, de mettre des questions de gestion de ressources humaines au cœur de nos projets associatifs, avec une méthodologie plus souple et plus ouverte. Bon, ça nécessite encore beaucoup d'énergie mais s'y mettre, c'est déjà un progrès pour tous... »

Fabrice Hubert, Directeur de la maison  
de quartier La Bellangerais à Rennes





## Se poser collectivement sur l'évaluation des risques

« C'est une nécessité de se poser collectivement sur l'évaluation des risques, d'en faire un vrai espace de dialogue social employeur/salarié, afin que les salarié·e·s puissent s'exprimer sur leurs conditions de travail, les risques attendants et que les bénévoles employeurs en prennent conscience et puissent proposer des améliorations. »

Nathalie Souchet, Directrice du pôle social/RH de la fédération régionale Familles Rurales de Bretagne



## identifier ce que très simplement nous pouvons améliorer au quotidien

« Le travail sur le document unique nous a vraiment permis d'identifier, ce que très simplement, nous pouvons améliorer sur notre quotidien sans grand changement et aussi et surtout, cela nous a permis de faire un état des lieux également sur tout ce qui est en place au service d'une qualité au travail des professionnels. Cela a permis aux professionnels engagés dans cet état des lieux de se rendre compte qu'eux aussi se trouvaient au centre des préoccupations de leur employeur. »

Delphine Caro, Directrice Crèche Ti Liou à Pont Labbé

## POURQUOI ÉVALUER LES RISQUES PROFESSIONNELS ?

S'engager dans un projet de prévention des risques professionnels est une démarche vertueuse. C'est l'opportunité de repenser les pratiques, à partir des situations réelles de travail.

- Protéger la santé et la sécurité des salarié·e·s
- Favoriser le dialogue social
- Développer des emplois de qualité
- Contribuer à la performance de la structure
- Répondre aux obligations légales

## EN FAIRE UN VRAI PROJET

Les coûts liés aux enjeux de santé au travail ne sont pas neutres. Coûts humains, internes de désorganisation, d'absentéisme, de turn-over, d'image... Plus globalement, l'efficacité passe par la prise en compte de ces problématiques. Agir le plus en amont possible sur les situations de travail revient à ancrer la prévention au cœur du projet associatif, d'en faire un vrai projet collectif.

# LES RESSOURCES POUR AVANCER

## → L'Association Régionale de l'Amélioration des Conditions de Travail

Elle conseille les entreprises en matière de démarche de prévention des risques professionnels et de démarches innovantes pour la prévention de l'usure professionnelle, l'amélioration de la qualité de vie au travail et de l'égalité professionnelle, l'accompagnement des changements techniques et organisationnels. Elle propose des pratiques de terrain et des accompagnements, des matinales d'information, des formations.

[www.bretagne.aract.fr](http://www.bretagne.aract.fr)

## → Les services de santé au travail

Les services de santé au travail ont un rôle préventif. Ils conseillent les employeurs pour les aider à diminuer les risques professionnels et améliorer les conditions de travail. Pour en connaître la liste dans votre département :

[www.mon-entreprise.bzh/sante-securite-au-travail](http://www.mon-entreprise.bzh/sante-securite-au-travail)

## → La Carsat Bretagne

La Direction des Risques Professionnels promeut, développe et coordonne la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Elle met à disposition des entreprises, dont les associations employeuses, une offre de services par des accompagnements dans des démarches de prévention et des formations.

## → Le Dispositif Local d'Accompagnement

Pour répondre à vos problématiques, vous pouvez faire appel au dispositif local d'accompagnement qui missionnera un expert pour vous accompagner

[www.info-dla.fr/coordonnees/bretagne](http://www.info-dla.fr/coordonnees/bretagne)

## → Une liste des intervenants en prévention des risques professionnels, enregistrés en Bretagne (Direccte)

[www.mon-entreprise.bzh](http://www.mon-entreprise.bzh)

(rubrique "j'agis sur la santé et la sécurité au travail")

## → Une liste des intervenants en prévention des risques psycho-sociaux, signataires de la charte RPS (Plan Régional Santé au Travail)

[bretagne.direccte.gouv.fr/Charte-regionale-RPS](http://bretagne.direccte.gouv.fr/Charte-regionale-RPS)

## → Études, guides, outils et fiches pratiques, autant de services de Chorum-Cides

Chorum est la mutuelle dédiée à la protection sociale complémentaire des salariés de l'ESS

[www.chorum-cides.fr](http://www.chorum-cides.fr)

## → Diagnostic et accompagnement ressources humaines

Zoom RH d'Uniformation OPCO des entreprises ESS

[www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr)

Vous voulez en savoir plus sur ces pistes, vous voulez rejoindre la démarche, contactez-nous !

## POURQUOI CETTE DÉMARCHE DE SENSIBILISATION ?

Depuis plusieurs années des employeurs associatifs, des réseaux fédératifs, des organisations syndicales de salarié-e-s, des centres de ressources à la vie associative sont engagés dans la démarche qualité de l'emploi. Vous êtes des petites structures employeuses et vous en êtes la cible privilégiée. Cette réflexion collective doit susciter l'envie d'examiner le quotidien de structures, et la confrontation des valeurs aux pratiques. Un objectif général : concilier amélioration des conditions de travail, qualité du service, promotion de la santé des salarié-e-s et bon fonctionnement des organisations.

Cette plaquette a été co-élaborée par le groupe projet "santé au travail"

Multi-accueil Chamboul'tout Laillé, Harmonie Mutuelle, ESSOR 35, Comité régional CGT, CFE-CGC, Espace Associatif Quimper, Groupement d'employeurs culturel Gesticulteurs, Centre Régional Olympique et Sportif (CROS), Familles Rurales 35, Emmaüs Action Ouest, Cress Bretagne



La coordination globale est assurée par la Cress de Bretagne  
[fhurson@cress-bretagne.org](mailto:fhurson@cress-bretagne.org) 02 99 85 91 92  
187 rue de Chatillon, 35200 Rennes

